

Rapport Moral (annexe 1 du PV de l'AGOE) Saison 2015-2016

Mesdames et Messieurs,

Conformément à nos statuts et en ma qualité de président de l'association, je vous présente le rapport moral pour l'exercice 2015-2016.

BILAN MORAL :

Le nombre d'adhérents est en augmentation par rapport à l'année précédente (+8) soit 81 licenciés, répartis comme suit :

Catégorie	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Mini-bad	2 (0)	1 (-3)	3	2	1	3
Poussins	4 (+1)	4 (-2)	8			
Benjamins	3 (+3)	4 (+4)	7			
Minimes	0 (-4)	0 (-5)	0	14	12	26
Cadets	2 (-2)	4 (+4)	6			
Juniors	5 (+1)	0 (-1)	5			
Seniors	8 (+2)	11 (+6)	19	27	25	52
Vétérans	19 (+4)	14 (-1)	33			
Total	43	38	81	43	38	81

On constate une baisse du nombre d'adhérents sur la catégorie mini-bad (-9 ans) et poussins (-11 ans) avec un renouvellement des jeunes mais aussi la modification des classements à l'intersaison dernière qui a fait que tous les jeunes ont changé de catégories.

Les créneaux sont identiques à la saison dernière pour les mardi et vendredi de 17h30 à 22h30. Pour le dimanche, le créneau a été réduit d'une heure (10h à 12h).

Locaux :

Depuis le début janvier 2011, le club est installé dans le gymnase du lycée de la région, la pratique du badminton est optimale malgré notre soleil toujours omniprésent. Une demande est toujours en cours auprès de l'Office Municipal des Sports pour poser des films « anti-soleil » sur les vitres. et le tracé de ligne noire à l'extérieur pourtant promis non ??

Aucun coût de fonctionnement n'est imputable au BCV. On note cependant que depuis le début de l'année 2015, l'utilisation du gymnase le week-end hors créneaux d'entraînement est payante (14 € par heure) mais que les coûts sont pour l'instant pris en charge par la mairie.
Le gymnase est aussi accessible pendant les vacances scolaires et l'été.

La dernière réunion du comité directeur de l'Office Municipal des Sports organisée au Lycée Professionnel a été marquée par l'intervention du proviseur, M. Boy qui a noté des débordements lors de l'utilisation du gymnase par les associations et a indiqué que la convention d'utilisation du gymnase hors temps scolaire pourrait ne pas être reconduite si ces débordements continuent.

Activités sportives :

Le bilan sportif est présenté dans l'annexe 2.

Entraînements :

Les efforts entrepris les années précédentes ont été poursuivis pour accueillir les jeunes dans de bonnes conditions :

Les mardis et vendredis de 17h30 à 19h pour le créneau minibad / poussins. Laurent Vallière a assuré une grande partie de la saison le mardi avec l'aide de Dominique Cholet, Maxence Quemin et Thomas Cavinato. Rémi Gueyraud a pris le relais en fin de saison. Le vendredi c'est principalement Dominique Cholet qui a assuré les séances.

Les vendredis de 17h30 à 19h pour les ados débutants avec comme encadrants Laurent Vallière assisté de Dylan Rippert et Samuel Lard.

Les vendredis de 19h30 à 20h pour les ados compétitions avec comme encadrant Laurent Vallière.

Toutes les semaines ont également eu lieu en alternance des entraînements adultes débutants encadrés par Samuel Lard et adultes confirmés avec Laurent Vallière.

Nous avons aussi rajouté un 2^{ème} entraînement pour Célia et Gaëtan Rippert le mardi soir sur le dernier trimestre, principalement motivé par le fait que leurs adversaires aux compétitions régionales ont jusqu'à 4 entraînements par semaine.

Le 21 février, Laurent Vallière, Dylan Rippert et Samuel Lard ont animé une journée d'entraînements sur le thème du double. Une vingtaine de personnes y ont assisté.

Administratif :

Beaucoup de travail comme les années précédentes sur les dossiers de subventions qui permettent notamment d'offrir aux jeunes les volants pour les entraînements et de prendre en charge leurs frais d'inscriptions sur les compétitions départementales et régionales.

Le club conservera sa labellisation jeunes à 2 étoiles (sur 5) pour la prochaine saison.

Points faibles :

Comme les années précédentes, on constate qu'il y a moins de monde les mardis et vendredis à partir de 20h30/ 21h.

Le créneau du dimanche matin est souvent constitué des mêmes personnes.

Des difficultés à satisfaire tous les licenciés qui ne viennent pas forcément rechercher les mêmes plaisirs.

Points forts :

Une implication toujours importante des licenciés lors des différentes manifestations organisées par le club.

L'apport de très jeunes joueurs, qui est nécessaire pour la continuité du club, reste un ajout majeur, mais demande beaucoup de travail.

Une présence des parents lors des déplacements sur les compétitions jeunes.

En conclusion, je souhaiterais remercier tous les bénévoles du club qui ont œuvré à tous les niveaux cette saison pour permettre la vie du club. La conciliation entre vie professionnelle, personnelle, familiale et engagement bénévole est parfois difficile mais il ne faut pas oublier que sans ces personnes, notre association n'existerait pas.

Pour le conseil d'administration du BCV 05,
le Président Jean-Yves Tourtet



BADMINTON CLUB
VEYNOIS

badmintonclubveynois@free.fr
SIREET N° 500 043 682 000137
DDCSPP N° 05-2007-0009/A